



UNION INTERFÉDÉRALE
DES AGENTS DE LA
FONCTION PUBLIQUE
FORCE OUVRIÈRE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

secretariat@fo-fonctionnaires.fr



COMPTE-RENDU

Paris, le 13 novembre 2024

Intersyndicale Fonction publique 12 novembre 2024

La CGT a un mandat pour un temps de grève et de manifestations, la date du 5 décembre étant celle qui est la plus retenue à ce stade. Au niveau de l'agenda social, elle ne participera à aucune réunion jusqu'au jour de la manifestation.

FO a obtenu de ses fédérations un mandat clair : trois jours de grève contre les trois jours de carence en militant pour une convergence des luttes vers le mouvement des cheminots le 11 décembre prochain. Il ne peut y avoir à aucun moment des journées à répétition.

Pour la CFDT, le retour des consultations montre un attachement à trouver des formes de mobilisation respectueuses avec un objectif de réussite. L'idée principale étant l'organisation d'une journée d'action et de mobilisation pouvant aller jusqu'à la grève.

L'UNSA indique que ses instances se réuniront demain et sollicite un report de communication de 24 heures, mais indique d'ores et déjà être dans le même schéma d'une journée de mobilisation et d'action pouvant aller jusqu'à la grève. Elle précise également la possibilité de faire signer une pétition en intersyndicale et n'est pas favorable à une convergence vers le mouvement des cheminots.

La FSU souhaite une journée de mobilisation la plus forte possible sur une journée de grève. Elle souhaite des démarches en intersyndicale, comme une pétition, pour populariser le mouvement. En ce qui concerne la date, la première semaine de décembre retient leur attention et elle souhaite à ce que l'annonce soit faite le plus rapidement possible et plus spécifiquement sur le 5 décembre.

La FSU précise qu'en fonction des dynamiques, ils pourront voir pour appeler à faire trois jours, mais pas maintenant.

Solidaires a mandat pour faire appel à la grève pour une journée seulement début décembre (la date du 5 décembre est évoquée) et n'est pas favorable pour une pétition sans grande portée. Solidaires souhaite une interpellation des parlementaires excepté le rassemblement national pour les responsabiliser sur les impacts de leurs décisions. Concernant l'agenda social, il n'y aura pas de présence avant la journée de grève.

La CGC rejoint l'idée de la mobilisation et de l'action pouvant aller jusqu'à la grève et demande également un délai de 48 heures par rapport à la réunion de ces instances. Elle souhaite saisir l'ensemble des groupes parlementaires, quels qu'ils soient.

La FA-FP est plutôt favorable sur une journée le 3 décembre, reconductible. En ce qui concerne la saisine parlementaire, elle conditionne son accord à la saisine de la totalité des parlementaires. Elle n'a pas de mandat pour assister ou non aux réunions de l'agenda social.

Une partie des organisations sollicite FO pour envisager d'effectuer au moins une première journée unitaire lui laissant continuer son combat après cette journée. La CGT évoque que le 10 décembre pourrait être envisagé alors que la CFDT réaffirme qu'il n'est pas question d'aller vers une convergence des luttes.

Une discussion s'engage sur les mots d'ordre pour cette action, contre les trois jours de carence, contre la réduction de l'indemnisation, mais souhaite qu'il y ait également des aspirations positives en faveur des salaires et de l'emploi.

La CGT souhaite que l'unité soit conservée pour contrecarrer les annonces violentes du ministre. Elle estime que les organisations syndicales doivent se lancer dans une mobilisation commune avec une première journée d'action et de mobilisation, qu'elles se réunissent le soir même et envisage la possibilité de poursuivre les actions avec FO. Mais pour l'instant, la CGT n'a pas ce type de mandat. Elle indique enfin qu'elle est prête à envoyer le 13 novembre un projet de courrier unitaire amendable. L'ensemble des organisations sont favorables.

FO rappelle qu'elle n'a pas mandat pour faire des grèves saute-mouton et indique être prête à reconsulter ses instances pour avancer sa mobilisation au 10 décembre dans un souci d'unité. Elle prévient néanmoins qu'elle ne renoncera pas aux trois jours de grève, ni à la convergence de son mouvement avec le combat des cheminots.

Toutes les organisations s'accordent sur une mobilisation pour le 10 décembre, exceptés la CFDT et UNSA qui vont consulter leurs instances. Une décision sera prise jeudi après le retour de la consultation à FO.

FO propose de réunir l'intersyndicale le jeudi 14 novembre 2024 de 11 heures à midi. Toutes les organisations y sont favorables.